

CHOISEUL CENTRE VERSOIX

Réalisation : 2010 - 2011

1290 Versoix

Nouvelle construction

Maître de l'ouvrage

Fondation communale de Versoix
Samuel May
Route de Suisse 18
1290 Versoix

Architectes

Bureau d'architectes
Dominique Grenier et Associés SA
Rue Fendt 10
1201 Genève

Développement de projet et exécution

éo architectes sa
Avenue Louis-Ruchonnet 1
1003 Lausanne
info@eo-architectes.ch

Collaborateur :

Jérôme Regamey

Génie civil

Budry + Quayzin SA
Avenue du Lignon 36
1219 Le Lignon

Ingénieur CV

J.-C. Rothlisberger
Avenue Louis-Yung 20A
1290 Versoix

Ingénieur E

Scherler Ingénieurs-conseils SA
Chemin du Champ-d'Anier 19
1209 Genève

Démolition, défrichage, terrassements

PERRIN FRÈRES SA

Chemin de Trèfle-Blanc 14-16
1228 Plan-les-Ouates
T. 022 850 02 90
perrin@perrin-freres.ch

Maçonnerie et béton armé

BELLONI SA

Rue des Moraines 1
1227 Carouge
T. 022 307 97 97
info@belloni-sa.ch

Echafaudages

ES ECHAFAUDAGES SERVICES SA

Chemin du Vuasset 5
1028 Préverenges
T. 021 869 00 10
admin@services-sa.ch

Menuiserie extérieure

EGOKIEFER SA

Route des Jeunes 35
1227 Carouge
T. 022 827 19 90
geneve@egokiefer.ch

Photos : Jacqueline Mingard



HISTORIQUE

Le Maître d'ouvrage, la Fondation communale de Versoix-Samuel May, s'est porté acquéreur il y a quelques années du bâtiment artisanal de Choiseul Centre à Versoix. La parcelle offrait la possibilité d'agrandir le bâtiment initial après la démolition d'un bâtiment annexe.

La Commune de Versoix, par le biais de la Fondation, pouvait ainsi étoffer son offre de surfaces artisanales et mettre en location des

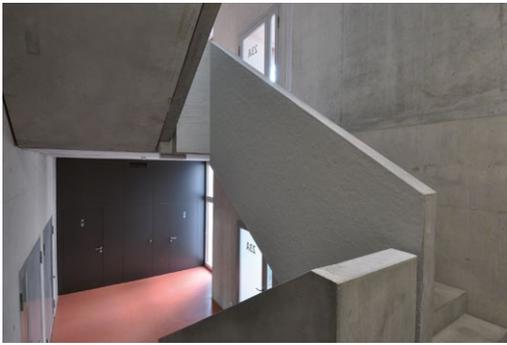
espaces appropriés aux besoins des petites et moyennes entreprises de la région.

CONTEXTE

Le terrain est situé dans le quartier de Choiseul, essentiellement destiné à l'habitation collective. Des immeubles de logements de moyenne dimension entourent le Centre artisanal.

La parcelle est en bout de chemin sans issue. Elle est bordée par les voies CFF principales reliant Genève au réseau national.





Cette situation a engendré des contraintes particulières, notamment pendant les étapes du chantier et celles du gros œuvre en particulier.

Compte tenu de l'implantation sur le terrain du bâtiment préexistant, l'agrandissement offre trois façades orientées sur l'Est, le Nord et l'Ouest.

Le projet exploite les dispositions réglementaires afin de tirer le meilleur parti constructif possible.

PROGRAMME ET CONSTRUCTION

Le programme consiste en la mise à disposition de surfaces brutes, aménageables au gré du preneur.

Les surfaces sont aisément divisibles. Seuls les locaux communs, comme les sanitaires et la cage d'escalier, ont reçu les finitions de surface (carrelage, résine, faux-plafond, etc.).

Au rez-de-chaussée et au 1er étage, les vides d'étages de 335 cm invitent à une utilisation artisanale; en attique, la hauteur plus réduite s'accorde particulièrement bien à une utilisation par des bureaux et un cabinet médical.

Le sous-sol, entièrement excavé et accessible avec le monte-charge, est destiné à du stockage. Il reçoit également les locaux techniques.

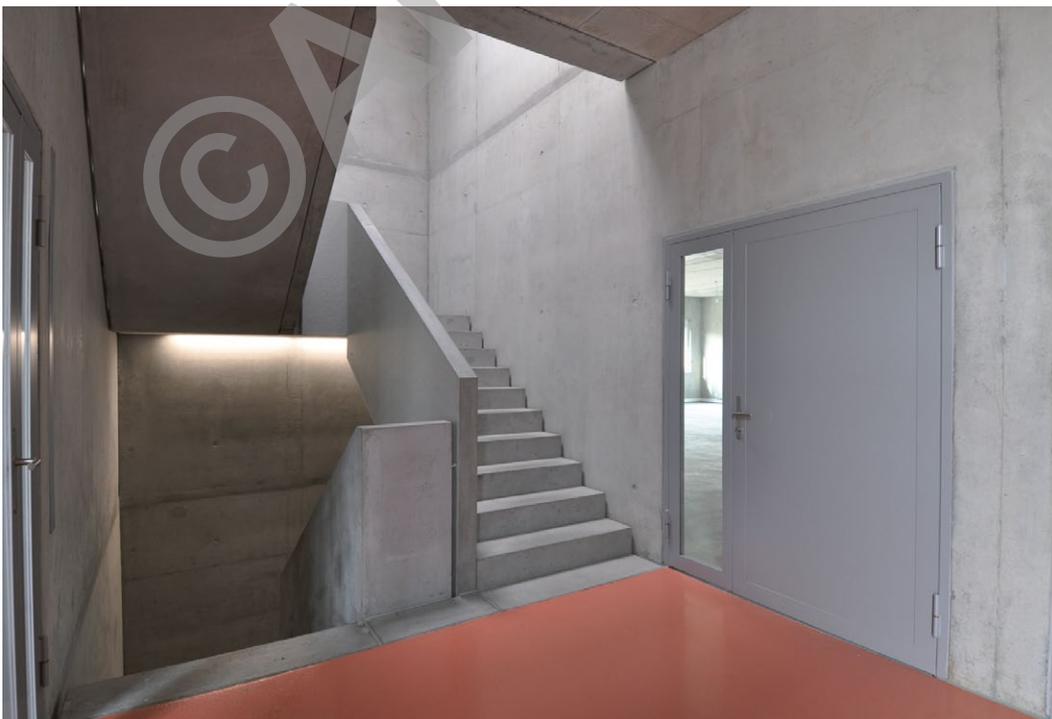
Les travaux de terrassement ont nécessité des études géotechniques et un assainissement des terres. La structure est entièrement réalisée en béton (murs, dalles et piliers). Elle permet la réception de charges allant jusqu'à 700 kg/m². La mise en place d'une isolation périphérique de 220 mm assure la protection thermique du bâtiment. Les fenêtres sont en bois/métal. Une ventilation double flux a été mise en place au niveau de l'attique, rendant ce dernier compatible avec les exigences Minergie. L'attique dispose par ailleurs de terrasses de grandes dimensions, orientées Est et Ouest.

Les aménagements extérieurs continuent les principes donnés par le bâtiment préexistant. L'accessibilité est garantie tout autour du bâtiment. 17 places de parc supplémentaires sont à disposition des usagers.

L'architecture est simple et rationnelle. Elle s'accorde parfaitement avec l'expression des fonctions que le bâtiment contient. Le volume bâti termine de façon discrète la construction initiale.

CARACTÉRISTIQUES

Surfaces brutes de planchers SIA 416: 1'257 m²
Volume SIA 416: 4'701 m³
Prix total : CHF 2'885'000.-



Ferblanterie
SANITOIT
Rue Peillonex 37
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 02 20
gallina@sanitoit.ch

Etanchéité souple
TECTON ETANCHÉITÉ SA
La Croix du Péage 5
1029 Villars-Ste-Croix
T. 021 706 44 88
lausanne@tecton.ch

Isolation et crépis de façade
DUCA SA
Chapelle 2 - ZI Vernand
1033 Cheseaux
T. 021 648 26 17
ducasa@bluewin.ch

Protection solaire
SCHENKER STORES SA
Chemin de la Marbrerie 3
1227 Carouge
T. 022 827 99 30
schenker.carouge@storen.ch

Installations électriques
SALVISBERG ELECTRICITÉ SA
Rue des Délices 12a
1203 Genève
T. 022 949 77 40
info@salvisberg.biz

Chauffage, ventilation
ARIA THERMIE SA
Rue des Charmilles 26
1211 Genève 13
T. 022 308 18 28
ariatthermie@ariatthermie.ch

Ouvrage métallique
ESPACES MÉTALLIQUES DLG SA
Route de Chêne-Bougeries 37
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 348 01 80
contact@dlgs-geneve.ch

Cloisons fixes
SAKA AG
Kanalstrasse 14
5745 Safenwil
T. 021 781 26 17
info@saka.ch

Chapes flottantes
LAIK SA
Route de l'Industrie 16
1072 Forel-Lavaux
T. 021 922 23 19
info@laik.ch

Résines synthétiques
BRIHOSOL SA
Route de Pra de Plan 31
1618 Châtel-St-Denis
T. 021 948 75 10
info@brihosol.com

Carrelage
JACQUES MASSON SA
Route de Suisse 95
1290 Versoix
T. 022 365 48 38
info@jacques-masson.ch

Aménagements extérieurs
PARCS & JARDINS MATHIS SA
Avenue du Tir-Fédéral 65
1022 Chavannes/Renens
T. 021 691 24 24
info@pepinieriesmathis.ch